Le maintien de l'occupation de la zone de Cologne

Français et Anglais enverront une réponse commune à l'Allemagne

Londres, 30. — L' « Agence Reuter » annonce qu'une Commission de la conférence des Ambassadeurs a maintenant terminé la rédaction du projet de note qui doit être présentée au Gouvernement allemand au sujet de l'évacuation de Cologne.

Ce projet a été soumis aux divers gouvernements intéressés. La conférence des Ambassadeurs se réunira à nouveau demain On pense que les divers ambassadeurs connaitront alors les vues de leurs gouvernements respectifs à ce sujet. Il est possible qu'il soit nécessaire d'y apporter un ou deux changements. On estime qu'on ne pourra pas envoyer la note demain.

Un point cependant est définitivement réglé ; les textes seront identiques. Il est possible d'ailleurs qu'une note unique soit envoyée par la conférence des Ambassadeurs agissant en bloc pour les alliés, mais si différentes notes sont envoyées, elles seront rédigées dans les termes identiques et présentées simultanément par l'intermédiaire des divers ambassadeurs.

En tous cas, cette note sera plus ou moins de la nature d'une note préliminaire, laquelle sera suivie d'une deuxième note établissant l'attitude générale des Alliés à l'égard d'une exécution fidèle du traité par l'Allemagne.

Les Etats-Unis resteront neutres

Paris, 30. — La « Chicago Tribune » apprend que le Gouvernement américain a décidé de ne pas se mêler de la question de Cologne, et qu'il ne fera aucune suggestion aux alliés, relativement à l'évacuation.

Le colonel Logan, observateur officieux du gouvernement des Etats-Unis auprès de la Commission des Réparations a démenti hier soir les nouvelles selon lesquelles le département d'Etat lui avait demandé de faire les représentations aux alliés pour leur montrer que le plan *Dawes pourrait être* compromis par la prolongation de l'occupation. L'ambassade des Etats-Unis n'a pas reçu davantage d'instructions de ce genre.

Les dépenses des troupes d'occupation, réduites

M. Herriot, président du Conseil, a examiné hier matin les crédits afférents aux dépenses civiles et militaires de l'occupation des territoires rhénans, en présence de M. Lamoureux, rapporteur général adjoint qui remplit récemment une mission dans les territoires occupés, de M. Tirard, haut-commissaire de France à Coblence, du général Guillaumat, commandant en chef l'armée du Rhin, et d'un représentant du ministre de la guerre.

La Conférence a examiné les questions d'ensemble intéressant l'organisation et le statut de l'occupation, ainsi que les mesures préconisées par la mission présidée par M. Lamoureux.

Les compressions de crédits des dépenses civiles envisagées tant par les services du haut-commissariat comme conséquence de l'adoption du plan des experts, que suggérées par le Rapporteur général adjoint du budget, ont été acceptées après un examen attentif dirigé dans la double intention de réduire au minimum les charges financières et de conserver la structure des services dont l'organisation a permis de faire face, dans des conditions favorables aux diverses circonstances de notre occupation.

AU SENAT

LES RETRAITES DES PETITS CHEMINOTS

Paris, 30. — Le Sénat adopte au début de sa séance la proposition votée par la Chambre relative au relèvement des retraites des petits cheminots, c'est-à-dire des agents des chemins de fer secondaires d'intérêt local et des tramways. Les 1.500.000 francs que ce relèvement coûtera seront mis à la charge de l'Etat.

Le Sénat ratifie ensuite la convention internationale concernant le travail de nuit des femmes et diverses modifications au Code du Travail.

LES REMBOURSEMENTS A LA BANQUE DE FRANCE

Le Sénat discute ensuite la convention à intervenir entre le Gouvernement et la Banque de France

Cette convention a deux objets :

Le premier de ces objets, est de régler les conditions du remboursement légal annuel que l'Etat doit faire à la Banque, avant le 31 décembre 1924. Le second objet est de fixer les conditions de cession et d'emploi du produit de l'emprunt américain de 100 millions de dollars, autorisé par la loi toute récente du 22 novembre 1924, sous des conditions rigoureusement définies aux termes de cette loi. Ces deux objets se trouvent d'ailleurs liés par ce fait qu'une partie des francs devant servir cette année au remboursement de la Banque sera précisément fournie par une première affectation partielle du produit de l'emprunt américain.

A M. BERENGER, qui exprime des craintes au sujet de la régularité et du montant des remboursements à la Banque, M. CLEMENTEL répond qu'il est décidé à s'offrir à toute inflation.

Le projet de loi est adopté. Il porte que l'Etat remboursera à la Banque de France un milliard 200 millions pour l'année 1924.

L'INTERPELLATION JOUVENEL

M. LE PRESIDENT. — J'avais reçu de M. de Jouvenel une demande d'interpellation sur les attaques portées à la liberté de la Presse ; M. de Jouvenel m'a fait connaître qu'il était d'accord avec le Gouvernement pour fixer la date de l'interpellation, lorsque M. le Président du Consei pourra assister à nos séances. Le Sénat fixe ensuite sa prochaine séance à mercredi, à 15 heures.

La séance est ensuite levée.

Une réunion de la Commission Sénatoriale des Régions Libérées

Paris, 30. — La Commission sénatoriale des départements dévastés s'est réunie sous la présidence de M. Lucien Hubert. M. Pouille a été nommé rapporteur de la proposition tendant à porter à cinq ans les délais de prescription de l'article 51.

M. Merlin a été nommé rapporteur de la proposition adoptée par la Chambre relative aux débits de boissons dans les régions dévastées et de divers projets portant ratification de plusieurs décrets relatifs à l'Alsace-Lorraine.

M de Lubersac interviendra dans la discussion des douzièmes provisoires au sujet de divers articles relatifs aux régions libérées.

Les Américains craignaient de n'être pas remboursés

ILS SE DECLARENT MAINTENANT RASSURES

Paris, 30 — On mande de Washington : Maintenant que l'agitation causée par des discours des hommes politiques et les articles des journaux, s'est, en grande partie calmée, le point de vue officiel est aujourd'hui, qu'en réalité, il ne s'est produit aucun fait nouveau susceptible de modifier la situation touchant la dette française envers les Etats-Unis.

On fait remarquer que... ni le sénateur Reed, ni le représentant Blanton, qui ont critiqué l'attitude de la France, ne parlaient au nom de l'administration ou de la commission de consolidation des dettes. Encore moins, ces deux hommes politiques peuvent-ils être considérés comme représentant l'opinion de la majorité du Congrès.

En général, le département d'Etat est enclin à considérer que toute l'affaire est due principalement à une méprise, provenant du fait que des extraits incomplets de l'inventaire financier de M. Clémentel étaient parvenus ici. Les autres parties de ce document, que l'on a maintenant reçues sont d'une nature propre à dissiper l'impression de suspicion qui avait pu être causée.

Au groupe parlementaire des R. L.

Paris, 30. — Le Groupe interparlementaire des Régions dévastées s'est réuni hier au Sénat sous la présidence de M. Hayez qui a rendu un vif hommage à M. Touron, décédé.

Après un échange de vues sur la situation, le groupe a décidé que son président demanderait au Président du Conseil une audience pour une délégation du groupe qui devra avoir lieu avant le 15 janvier prochain.

Il a pris en considération des propositions de M. Jean Goy et Desjardins sur la reconstitution des Régions dévastées. M. Bachelet a demandé à ce que l'on vote un nouveau crédit pour le remboursement aux sinistrés des avances qu'ils ont faites pour payer les contributions imposées par les allemands pendant l'occupation.

LA MORT D'UN CLOWN DE SIX ANS

Paris, 30. — On enterre aujourd'hui un petit clown de six ans, Emmanuel Fratellini *fils de Paolo, l'aîné de ce trio célèbre.*

Une méningite l'a ravi à l'affection des siens et l'enlève à son destin qui était de continuer la profession du père et sa réputation.

Tous les Lillois, dont les Fratellini ont fait les délices il y a trois ans à l'Hippodrome, auront une affectueuse pitié pour la douleur de ces rois du rire, que leur profession forcera dès demain, à rire pour nous donner ce rire, avec des larmes à peine séchées au coin de leurs yeux maquillés.

La France hospitalière "Auberge du Monde"

Rome, 30. — Le commissariat de l'émigration publie un communiqué dans lequel il relève que la France apparaît comme un terrain de plus en plus favorable pour l'émigration italienne. En effet, durant les neuf premiers mois de l'année courante, sont entrés en France près de 180.000 Italiens. Tous les autres pays viennent bien loin derrière la France comme débouchés de l'émigration italienne. Les chiffres pour l'Australie et le Canada notamment, varient entre 2 et 3.000 émigrants.

L'ANGLETERRE AUGMENTE SES FORCES AERIENNES

Londres, 30. — Dans le courant de l'année prochaine, les forces de défense aérienne vont être énergiquement développées.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne les aéroplanes, les dix-huit escadrilles en service seront augmentées de trente-quatre autres escadrilles, et on va développer le plus rapidement possible la création d'aérodromes, l'acquisition d'aéroplanes et les engagements du personnel combattant.

CENT ALIENES BRULES VIFS A TOKIO

Londres, 30. — Un message Reuter de Tokio signale qu'un violent incendie a éclaté, la nuit dernière, dans un asile d'aliénés de la ville où se trouvaient trois cent quarante-trois pensionnaires. Un câblogramme du correspondant du « Times » annonce qu'une centaine d'entre eux ont été carbonisés.

Les soldats de deux régiments, appelés en toute hâte, avaient réussi à arracher aux flammes environ deux cents malades. Mais un grand nombre de ces aliénés ne se rendant pas compte que les soldats voulaient les sauver, leur échappèrent et se rejetèrent dans la fournaise.

En dépit de tous les efforts faits pour circonscrire le fléau, le feu s'est étendu et a entièrement détruit cinquante maisons du voisinage.

Les bolchevicks sont indésirables en Angleterre

Londres, 3. — Le petit personnel de la mission officielle des Soviets, en Angleterre, a commencé ces jours derniers, à rentrer en Russie, parce qu'il craint de se voir refuser toute prolongation du permis de séjour de 3 à 6 mois, qui lui avait été accordé par le précédent gouvernement.

De plus, tous les ressortissants des Soviets, qui demandent en Russie un visa consulaire pour se rendre en Angleterre pour affaires concernant le gouvernement, sont informés que si le visa leur est accordé, ils ne pourront rester plus de 5 jours dans les Iles Britanniques.

LES TRAVAILLISTES REPOUSSENT LES AVANCES COMMUNISTES

Londres, 30. — Le Conseil général du Congrès des Trade-Unions a repoussé l'invitation du parti communiste britannique à participer le mois prochain à une manifestation d'unité.

Les grands raids de l'air

D'ANGLETERRE AUX INDES

Londres, 30. — Le dirigeable « R. 33 », complètement modifié et en état de sortie, va être envoyé à *Pulham-Norfolk, base d'essai.*

Ce voyage sera le premier entrepris par un dirigeable anglais depuis 1921, année de la catastrophe du « R. 34 », à Hull.

Le « R. 33 » doit être essayé sur le parcours Londres-les Indes.

DE BELGIQUE AU CONGO

Bruxelles, 30. — L'aviateur belge Thieffry se prépare à entreprendre un voyage aérien de la Belgique au Congo.

Le projet prévoit partiellement l'itinéraire que doit suivre l'expédition des autos-chenilles à travers le Sahara.

Cette tentative aurait pour but de servir à l'étude de l'établissement d'une ligne postale aérienne rattachant la Belgique au Congo.

MEDAILLE MILITAIRE

SONT DÉCORÉS DE LA MÉDAILLE MILITAIRE :

Dubois, soldat Bourgoin : Cap. Gouillart, 110e R.I. ; Morel, 2e Bataillon Chasseurs ; Merlaux, sergent 1er R.I. ; Colle, 43e R.I. ; Lardemer, bureau Recrutement Arras ; Decatoire, Hallin, 1er R.I. ; Grenier, adjudant 2e Bataillon Chasseurs ; Sal, 13e R.I. ; Wery, sergent, 1er R.I. ; Cantard, 110e R.I.; Mercadl, 1er R.I. ; Hermast, sergent, 20e A. Combat ; Hennebicq, sergent 2e Bat. Chas. Mitrail. ; Hosty, 1er R.I. ; Degruyenaere, sergent 2e Bat. Chas. Mit. ; Hellin, 43e R.I. ; Dephilli, 110e R.I. ; andercamer, 43e R.I. ; Dewulf, 1er R.I.

MÉDAILLE MILITAIRE (RÉSERVE)

Vanlancker, sergent ; Danni, 43e R.I. ; Wattebled, sergent 509e Chars Combat ; Bultinck, 43e R.I. ; Boutteau, 1er R.I. ; Merlin, sergent, Lecool, 110e R.I. ; Dubar, sergent, 43e R.I. ; Jonclerre, 110e R.I. ; Bruyenne, 43e R.I. ; Mirland, 1er R.I. ; Vienne, 43e R.I. ;Dournel, cap., Massen, sergent, 110e R.I. ; Geffroy, sergent, Dalle, sergent, Deltour, cap. 43e R.I. ; Bleuwart, cap., Ducroquet, adjudant, 1er R.I. ; Nieuwjaer, soldat 110e R.I. ; Stoclet, Allaini cau., 1er R.I. ; Catrix, sergent, Welcomme, serg., Bancourt, adjudant, 43e R.I ; Molin, sergent, 110e R.I. ; Defosse, sergent, Levavasseur, caporal, 1er R.I ; Moreau, sergent, Ansart, sold. 43e R.I. ; Vandosthuyse, 110e R.I. ; Vercoutter, sergent, 110e R.I.; Fichaux, 43e R.I. ; Bourre, Théret, 110e R.I. ; Legett, 2e Bat Chas. Mit. ; Bedu, 43e R.I. ; Carrez, 1er R.I. ; Damman, sergent, Thomas, sergent-major, Esmul, cap., 110e R.I. ; Gruyelle, cap. 43e R.I.; Lecompte, cap., 520e Chars Combat ; Adam, sergent, 110e R.I ; Duminy, cap. Bureau Recrutement Saint-Omer ; Grave, 110e R.I. ; Bouzlaux, adjudant Recrutement Arras ; Vanhoutte, adjudant, 110e R.I. ; Leclerc, cap., 509e Chars Combat

LES BIENFAITS DE L'ORGANISATION SYNDICALE

CHEZ LES DOCKERS DUNKERQUOIS

Ce qu'une grande organisation ouvrière a pu réaliser par l'union et la discipline dans l'action

La Chambre syndicale des ouvriers du port de Dunkerque est de fondation relativement récente. C'est en 1893, en effet, qu'elle a été créée.

Bien que jeune encore, elle compte cependant parmi les organisations les plus actives, les plus prospères et les plus disciplinées de la région du Nord.

Quel syndicat, en effet, peut se vanter de grouper la totalité des travailleurs de la corporation dont il *défend les intérêts ? Quelle* organisation peut tirer fierté de n'avoir dans le passé remporté que des victoires ?

Ces deux succès, le Syndicat des Travailleurs du Port les a remportés par son action continue, par sa force, par son prestige. Il est maintenant devenu une organisation modèle, *de laquelle les groupements naissants* peuvent s'inspirer avec profit.

DES DÉBUTS AGITÉS

En 1893, un Syndicat des Ouvriers du Port se forme sous l'impulsion de Bertot. Il groupe péniblement deux bonnes centaines d'ouvriers et ne subsiste d'ailleurs pas longtemps — deux mois à peine.

L'année d'après, en 1894, une réunion des ouvriers du port se tient à l'estaminet du « Pont Saint-Martin ». Le Syndicat est reconstitué, avec **Constantin Dryburgh** comme président. Il ne tarde pas à grouper 500 adhérents.

En 1895, **Sauvage** est nommé secrétaire général. Il exercera ses fonctions avec une habileté et un dévouement remarquables jusqu'à sa mort, en 1911.

Il sera le grand animateur de l'organisation et ses méthodes, unanimement approuvées, serviront de base à l'action grâce à laquelle *s'émancipera le Prolétariat de la Mer.*

En 1900, une grève générale éclate, qui ne tarde pas à prendre le caractère d'une véritable émeute. Dans la défense de leurs intérêts, les *dockers, si bons garçons* d'ordinaire, deviennent terribles.

On fait appel à la troupe. Les chasseurs de Pontivy arrivent : charges, barricades, maisons incendiées, manifestants blessés, rien ne manque au triste film qui se déroule pendant quatre semaines. Au quai des Hollandais, les dockers se retranchent derrière des barricades formées de caisses machine de 10.000 kilos qu'ils manient à la main... Quai du Leughenaer, des tonnes de morue et des sacs de sable servent de rempart entre les grévistes et la troupe.

Les dockers demandaient un prix uniforme de 6 francs par journée de travail et exigeaient qu'un ouvrier embauché touchât sa demi-journée ou le salaire de la journée entière *suivant le temps passé sur le chantier.* Finalement, la grève prend fin. Les grévistes obtiennent satisfaction. Le Syndicat acquiert de cette victoire un prestige inconnu jusqu'alors. Tous les ouvriers du Port indistinctement adhèrent. L'unité syndicale est pleinement realisée.

C'est à cette unité indéfectible que les dockers devront dorénavant tous leurs succès.

AUTRE MOUVEMENTS EPIQUES

Deux ans plus tard, en 1902, le Syndicat se voit de nouveau contraint de passer à l'offensive. Les dockers charbonniers du quai au bois réclament une hausse de salaires et *la réglementation de leur travail.*

Gérard Mackaert et **Sauvage** mènent le mouvement qui, cette fois encore, prend un caractère d'extrême gravité. La troupe est appelée. Des charges sont ordonnées. Tous les magasins sont fermés. La ville semble être en état de siège La vie économique est complètement paralysée.

Le succès couronne l'action. Les entrepreneurs du Port cèdent. Les ouvriers dockers obtiennent satisfaction complète. Le port s'étend. Son activité va croissant d'année en année. Les effectifs du Syndicat sont, à la suite de ce mouvement, presque doublés.

Les mouvements qui suivront ne seront pas moins favorables à la cause des dockers.

Le **9 avril 1910**, ils demandent un supplément de 0 fr. 10 à la tonne de rails chargés aux « Chargeurs Réunis ».

Les patrons refusent catégoriquement l'augmentation demandée et déclenchent un lock-out qui durera six semaines.

La troupe est encore appelée, cette fois, pour remplacer les grévistes défaillants.

M. Coquelle, président de la Chambre de Commerce intervient énergiquement en faveur d'un arbitrage. Filliol, délégué de la Fédération des Ports et Docks, vient prendre part au règlement du conflit, qui, comme les précédents, se termine par le triomphe de la cause ouvrière.

Les fatigues causées par l'action inlassable ont été fatales au dévoué secrétaire **Sauvage**, qui tombe malade dès la reprise du travail et s'éteint en juin 1911. Dunkerque ouvrier lui fait des funérailles grandioses : plus de 20.000 personnes y prennent part.

Constant Courton succède à Sauvage.

Le Syndicat, toujours plus prospère, suit son heureuse destinée.

En 1912, il entre encore en action pour soutenir un mouvement déclenché par les inscrits maritimes. Après 3 jours de grève, ceux-ci obtiennent satisfaction.

Ce dernier conflit termine la période d'avant-guerre. Nous examinerons dans un prochain article l'œuvre du puissant Syndicat, au cours de ces dernières années.

(A suivre). **Marcel POLVENT.**

Sauvé par son parachute

A 500 MÈTRES DE HAUTEUR, UN AVIATEUR SAUTE ET ATTERRIT SAIN ET SAUF

L'aviateur qui bat un record ou qui réussit quelque autre prouesse sensationnelle est glorifié comme il convient.

Mais, à côté de l' « as » dont tout le monde connaît le nom et admire la vaillance, il en est d'autres dont le mérite n'est pas moins grand : ce sont les pilotes des lignes aériennes et les pilotes « réceptionnaires ».

L'un de ces modestes héros est Henri Pitot qui, âgé aujourd'hui de 32 ans, après avoir admirablement fait son devoir durant la guerre, a depuis, sans interruption, fait de la réception. Il a, à l'heure actuelle, plus de 3.000 heures de vol.

Malgré sa parfaite expérience, Pitot est resté d'une prudence extrême et il est l'un des très rares pilotes qui, en prévision d'un accident toujours possible, endosse le parachute.

Bien lui en prit hier.

Vers la fin de l'après-midi, sur l'aérodrome de Villacoublay, *il faisait les essais d'un* nouvel avion Levasseur. Il en était à son premier vol et planait à 500 mètres de hauteur environ, *lorsque les rares spectateurs* qui se trouvaient sur le terrain virent soudainement l'appareil piquer du nez et tomber à une allure foudroyante.

Déjà l'avion n'était plus guère qu'à 300 mètres ; l'angoisse étreignait les assistants de ce drame de l'air, quand, tout-à-coup, on vit Pitot quitter la carlingue. Encore quelques secondes de chute et le parachute s'ouvrait largement. Lentement, il descendit puis vint se poser sur le sol.

L'aviateur, nullement ému, déclara avoir perdu brusquement le contrôle de ses commandes et n'avoir pu, malgré ses efforts, réussir à se redresser au début de la chute.

— C'est égal, déclara-t-il, je l'ai échappé belle !... Je serais « joli » si je n'avais pas eu mon parachute !...

UNE ACTRICE HAPPÉE ET DÉVORÉE PAR UN REQUIN

New-York, 30. — La mort épouvantable d'une actrice cubaine, Ofelia Rivas est racontée par un télégramme de Tampico parvenu ici aujourd'hui.

La malheureuse a été dévorée par un requin le 25 novembre dernier en essayant de sauver son caniche tombé à la mer lorsque le paquebot «Esperanza» à bord duquel se trouvait l'actrice s'était échoué sur des récifs. Les passagers, témoins de la mort horrible de la jeune femme la virent pour la dernière fois lutter désespérément dans la mer contre quelque ennemi invisible.

Quelques semaines plus tard, des pêcheurs prirent au harpon un gros requin et en le dépeçant, ils trouvèrent dans son estomac les *bijoux que portait Mme Rivas ainsi que* son turban, une quantité de cheveux humains et le collier du chien. Les membres *de la troupe dont faisait partie la malheureuse actrice ont depuis reconnu formellement les bijoux trouvés dans le corps du requin.*

L'ÉTOILE DE MUSSOLINI PALIT

Rome, 30. — Les journaux publient une lettre de M. Salandra, donnant sa démission de président de la commission générale du budget.

« La Tribuna » envisage à ce propos, la possibilité de voir le geste de M. Salandra provoquer un détachement de la droite libérale du ministère, dans lequel elle est représentée par deux ministres, ce qui créerait une situation politique nouvelle.

Les journaux annoncent que le Conseil des *Ministres, qui a été convoqué d'urgence, tient* séance cet après-midi.

UN NOUVEAU GOUVERNEUR A DUNKERQUE

Le général de brigade Schultz, nouvellement promu, est nommé gouverneur de Dunkerque et commandant du secteur de Dunkerque.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Mauvais temps : ciel couvert ou très nuageux, pluies averses et grains, vent de sud-ouest 8 à 12 m. ; hausse nocturne de température ; minimum 5.

Un scandale en Allemagne

LES DIRECTEURS DE LA BANQUE D'ETAT PRUSSIENNE SONT ARRETES

Berlin, 30. — Un gros scandale a éclaté en Allemagne. Cinq directeurs de la Banque d'Etat prussienne dont le vice-président Ruche, ont été arrêtés et incarcérés dans la prison de Moabit.

Une instruction a été ouverte, pour négligence, contre l'ancien président de la Banque d'Etat, M. von Dombois, à la retraite depuis le mois d'avril dernier, ainsi que contre l'administrateur-conseil des finances, M. von Hellwig, lequel, inculpé de complicité a pris la fuite.

Tous ces personnages, qui occupaient une très haute position dans la société berlinoise, sont accusés d'avoir touché des pots-de-vin importants d'un banquier véreux, russe d'origine du nom d'Ivan Kotisker, directeur d'une petite banque privée qui était parvenu à obtenir de la Banque d'Etat prussienne, au moment où la pénurie d'argent se faisait le plus sentir, un emprunt de 15 millions de marks-or, au taux officiel de la Banque d'Empire. Kutisker, qui a été arrêté en même temps que ses deux fils, s'était servi de ce crédit pour louer de l'argent à l'industrie et au commerce privés, au taux usuraire de 8 à 10 pour cent par jour. Il avait donné à la Banque d'Etat prussienne, en garantie pour les 15 millions reçus des effets de commerce *falsifiés ou sans valeur* et des titres de Bourse qui ne lui appartenaient pas.

Un de ses complices, devenu par la suite son ennemi, l'émigré russe Michaël Holzmann, avait été arrêté il y a quelques semaines, en même temps que le chef de la police des étrangers, le conseiller de gouvernement Bartels, et plusieurs hauts fonctionnaires de la préfecture de police.

Un grand industriel nommé Jacob Michaël, également compromis, s'est réfugié en Suisse.

D'autres scandales sont sur le point d'éclater. On a, en effet, découvert qu'au cours de ces derniers mois de hauts fonctionnaires du gouvernement d'Empire et du ministère prussien avaient subitement donné leur démission pour entrer dans l'industrie ; or, on vient d'établir que ces fonctionnaires avaient depuis de longues années abusé de leur situation officielle pour procurer, moyennant des pots-de-vin considérables, des avantages matériels énormes aux entreprises dont ils font partie aujourd'hui.

Au pays des ogres

Les journaux allemands continuent à donner des détails circonstanciés sur l'ogre de Munsterberg.

On sait que ce Dencke, petit cultivateur silésien, âgé de 54 ans, qui vivait dans une maisonnette un peu à l'écart du village, se nourrissait de la chair de ses victimes ; de leur sang, il fumait son jardin et particulièrement un plan de rhubarbe, dont il vendait les produits aux voisins.

Les médecins légistes n'ont trouvé qu'une explication au cas Dencke : *Ils disent que* c'était un homme esclave de son estomac (sic) et que son cannibalisme venait d'une perversion de son goût pour la viande.

Il paraît, en effet, que l'ogre silésien mangeait également des chiens et des chats.

LE BEL ACTE DE PROBITÉ D'UN CHEMINOT

Menton, 30. — Hier, un homme d'équipe a trouvé en gare de Menton, dans le train 909 arrivant à 19 h. 30, 68 titres de rente néerlandais ayant une valeur de 1.900.000 francs.

DERNIERE HEURE

Un discours de M. Stresemann contre la France

JE LA RENDS RESPONSABLE DANS LA QUESTION DE COLOGNE

Berlin, 30. — M. Stresemann, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, a parlé aujourd'hui devant un auditoire de journalistes étrangers, de la question de l'évacuation de la zone de Cologne. Il pose, en principe, qu'une prolongation de l'occupation de la zone de Cologne n'offrirait aucun intérêt pour l'Angleterre et que l'initiative d'une telle prolongation ne saurait venir de cette dernière.

Puis, tout en défendant le point de vue allemand, le ministre des affaires étrangères du Reich se livra à une série d'attaques passionnées contre la politique française, la Chambre, les journaux et le gouvernement français et les officiers français de la mission de contrôle.

D'après M. Stresemann, le dernier alinéa de l'article 249 du Traité de Versailles stipulant que l'évacuation serait retardée si l'Allemagne ne satisfaisait pas aux conditions de désarmement ne s'appliquait ni à la *première ni à la seconde zone*, mais seulement à la troisième.

La zone de Cologne devrait donc être évacuée à la date fixée.

M. Stresemann reproche à M. Herriot de n'avoir pas tenu la promesse qu'il fit à la Chambre, lorsqu'il déclara que les Alliés devraient se mettre d'accord sur la question de la zone de Cologne, avant le 10 janvier.

LE PLAN DAWES COMPROMIS

Le désarmement de l'Allemagne, dit-il, est une question d'ensemble et l'on ne saurait prétendre de bonne foi que l'Allemagne n'a pas désarmé, parce que les Alliés ne sont pas satisfaits de tel ou tel point de détail.

Le plan Dawes n'est pas seulement, comme l'ont prétendu certains journaux français, un accord financier Ce devait être aussi le point de départ d'une ère politique nouvelle, de conciliation et d'entente. Les questions de l'évacuation des zones de Cologne et de la Ruhr s'y rattachent étroitement. Dès son arrivée à Londres, la délégation allemande déclara qu'elle voulait négocier au sujet de l'évacuation de la Ruhr ; si les Alliés n'évacuent pas la zone de Cologne à la date fixée ce sera une amère désillusion pour le peuple allemand et les hommes politiques qui ont combattu en faveur du plan Dawes seront discrédités. Leurs adversaires auront l'air d'avoir raison.

M Stresemann insiste longuement sur les conséquences intérieures du maintien de l'occupation. Le plan Dawes subsisterait dans tous les cas, affirme-t-il, mais à part cela, que se produira-t-il ?

Le ministre des affaires étrangères plaide chaleureusement pour les officiers allemands chargés d'assurer la liaison avec la commission de contrôle S'ils cédaient à une obstruction systématique, la commission de contrôle en saisirait le gouvernement allemand.

ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvrée. Tél. 9-51

Avis à nos lecteurs

Nous informons nos lecteurs et amis qu'à dater du 1er JANVIER prochain, les bureaux de « l'Egalité de Roubaix-Tourcoing » qui étaient installés 29, rue Pauvrée seront transférés 12, rue du CURÉ, près la Grand'Place et le Bureau Central des Postes, Télégraphes, Téléphones.

Ils seront ouverts en permanence aux communications téléphoniques, et pour le service courant, le matin, de 8 heures à midi ; le soir de 14 heures à 18 heures.

Téléphone : 9-51.

PLAINTE POUR COUPS

M. Léon Derryx, 27 ans, voyageur de commerce, demeurant à Tourcoing, rue des Piats, 284, a porté plainte contre Isidore Dejaegere, demeurant boulevard d'Halluin 7, qui l'aurait frappé à coups de manche à balai alors que le plaignant se présentait chez lui pour toucher des factures.

LE BANQUET DE L'AMICALE DES ARTS

Mercredi dernier a eu lieu le banquet annuel de la Section Cycliste de l'Amicale des Arts de Roubaix, en son local « Café Bourgois », sous la présidence de M. et Mme J. de Rycke. Le banquet avait réuni 60 convives parmi lesquels M. et Mme De Rycke, président ; MM. P. Benoit et Emaille, du service médical ; M. et Mme Ca. Milot ; M. F. Duhot ; Al. Dupriez, etc. Au dessert, le directeur de la section, M. P. Proy, après avoir remercié les invités d'avoir bien voulu assister à cette petite fête, énuméra les succès remportés par la section cycliste en 1924, tout en félicitant les coureurs et la Commission du concours apporté pour la bonne marche de la section. Il espère que la nouvelle saison sera aussi florissante et termine en remettant à la Présidente, Mme Jean De Rycke, au nom de la section cycliste, une superbe gerbe.

Le secrétaire, M. L. Vandenhaute, profita de la circonstance pour démontrer l'activité inlassable manifesté par le directeur P. Proy, pour la bonne marche de la section et rappela en même temps la nouvelle nomination au titre de médaillé de la ligue de l'enseignement et lui remet au nom de tous les camarades de la section un superbe souvenir. Un vivat fut ensuite chanté en son honneur.

Le Président prit ensuite la parole en félicitant toute la section cycliste et son dévoué directeur d'avoir porté bien haut les couleurs de l'Amicale dans toutes les épreuves de la région, et termine en souhaitant tous les succès pour la prochaine saison. MM. Milot, Albert Dupriez et Fernand Duhot prirent ensuite la parole dans le même sens et surent apprécier la valeur de toute la section, de son directeur et de sa dévouée Commission.

La soirée se termina par un concert improvisé et par un bal.

Engelures

La cuisson, les démangeaisons provoquées par les engelures ainsi que tous les troubles qui peuvent en résulter, disparaissent en frottant légèrement la partie douloureuse avec la Pommade Cadum. Quelques applications vous produiront un soulagement immédiat. Bien des souffrances sont évitées en employant à temps la Pommade Cadum contre l'eczéma, les boutons, dartres, gale, éruptions, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes, coupures

UN ORDRE DU JOUR DES EMPLOYES DES P. T. T.

Les employés des P.T.T. ont émis l'ordre du jour suivant :

Le personnel des P.T.T. de Roubaix réuni en assemblée extraordinaire, profondément ému du non-paiement de l'avance de 250 francs qui lui avait été promise, proteste énergiquement contre le manquement aux engagements pris.

Considérant la gène profonde qui règne dans le foyer de chaque postier, proclame le droit de tout travailleur à une vie descente.

Se déclare décidé à mener toute l'action nécessaire pour faire aboutir cette revendication dans le plus bref délai possible.

Le personnel des P.T.T. de Roubaix.

CHEZ LES « COULONNEUX »

M. Emile Weerts, fondateur de la société régionale des « Vétérans Colombophiles du Nord », qui vient d'être nommé Chevalier du Mérite Agricole, est originaire de Roubaix, il fit ses débuts comme vice-président de la société « L'Aigle ». Appelé à la commission de la Fédération Roubaisienne des quarante-huit sociétés, il fut nommé président fédéral en 1883. A partir de cette époque, cette fédération prit un essor et commença une ère de nouvelle prospérité colombophile. Energique et chercheur, M Weerts supprima les anciens errements et innova la plupart des systèmes pratiqués actuellement.

En 1883, la Fédération lui décerna une médaille d'or gravée : Hommage des quarante-huit sociétés fédérées.

En 1889, M. Weerts fut nommé secrétaire du comité du Congrès Colombophile au Palais du Trocadéro, à Paris, où fut fondé la Fédération Nationale. En 1895, organisateur et membre du Jury d'Honneur Inter-Fédéral il est aussi créateur des fêtes de proclamation annuelles des lauréats pratiquées maintenant par toutes les Sociétés Françaises.

Dans les concours de 1888 à 1892, il remporta de beaux et nombreux succès et est titulaire de deux médailles du Ministère de la Guerre. Il fut également plusieurs fois lauréat bis-annuel dans les concours fédéraux.

En 1916, à ses risques et périls en pleine occupation allemande il avait organisé le relevé complet des pertes colombophiles en l'absence des amateurs au front.

Après la guerre il fut expert de l'Etat et aida *grand nombre de colombophiles à recevoir leur* indemnité.

Nous adressons à M. Emile Weerts nos sincères félicitations.

BOCK MEYERBEER Marque Déposée SANS EGALE

LE NOUVEL AN A L'HOPITAL

A l'occasion du nouvel an, la visite des parents aux malades en traitement à l'hôpital de la Fraternité aura lieu demain, de 11 heures à midi.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS

Pour le mois de janvier, les consultations de nourrissons de la rue Pellart auront lieu les jours suivants : Mercredis 7, 14, 21 et 28 ; Jeudis 8, 15, 22, et 29 janvier, à trois heures.

Celles de la rue Chanzy auront lieu les jours suivants : Vendredis 2, 9, 16 et 23 ; Mardis, 6, 13, 20 et 27 janvier, à *trois heures.*

Les consultations réservées aux mères qui travaillent en usine et bénéficient de la semaine anglaise auront lieu les samedis 3 et 17 janvier, à trois heures, rue Pellart.

AU THEATRE POPULAIRE

Dimanche 4 Janvier 1925 « Les deux Orphelines », le célèbre drame de D'Ennery, en huit tableaux.

Mme Dargis et Mlle Rose Aubert interpréteront les rôles des deux orphelines : Henriette et Louise ; M. Poulin, remplira le rôle de Jacques Frochard et M. Duval, le rôle du chevalier de Vaudrey.

Location, Café de la Coopérative « La Paix », de 16 à 20 *heures. Il est prudent de retenir ses* places dès aujourd'hui.

Le 11 janvier, deux grand succès « Papassier s'en va-t-en guerre ! » comédie en trois actes, et « Boubouroche », du répertoire de la Comédie-

A L'HIPPODROME-THEATRE

« Pile ou Face » sera donné à l'Hippodrome-Théâtre le dimanche 11 janvier 1925 (matinée et soirée).

CONCOURS DE LA CITROEN — DES MAGASINS DE FRANCE
Voir plus loin aux Annonces,
« LA PREMIERE QUESTION »
10583.

AMICALE DES CHAUFFEURS ET CONDUCTEURS DE MACHINES

Réunion dimanche 28 décembre, à 6 heures du soir, au siège. Ordre du jour : Paiement des cotisations.

PUPILLES DE LA NATION

M. le Percepteur du canton Ouest, rue du Chemin de Fer, procédera au paiement de la subvention du quatrième trimestre, le samedi 3 janvier, de 9 à 11 heures.

ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE POUR JEUNES FILLES

La rentrée des classes est fixée au samedi 3 janvier, à huit heures

Les cours professionnels annexés à l'Ecole Pratique n'auront pas lieu le vendredi 2 janvier.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Odette Dondaine, rue de Beaumont, cour Loridan, 11. — Jean Thise, rue et cour Mongolfier, 14. — Renée Crépieux, rue du Bon Rasoir 9. — Henri Rubben, rue Daubenton, 135. — Raymond Pruvost, rue de Croix, 72.

Publications. — André Lainé, employé de commerce, rue du Fort, 14 et Marie Loridan, s. p., rue de Cassel, 46. — Liévin Her, ajusteur, rue Jules-Guesde, 128 et Yvonne Pochet, s. p. rue Beaumarchais, 2. — Achille Dufermont, manœuvre, rue de Tournai, cour Devogele, 31 et Flore Bert, soigneuse, rue Molière, 9. — Julien Delemazure, négociant à Hem et Adèle Tiers, s. p., Grande-Rue, 224. — Alexandre Postelmans, métreur, rue des Fleurs, 21 et Marie Ryckewaert, s. p. à Tourcoing.

Décès. — Louis Boucherie, 81 ans. — Henri Delerue, 66 ans. — Julien Duyck, 7 mois, rue Bernard, 56 — Edith SCailliau, 1 an, rue d'Estaing, 35. — Hubert Herchuez, 77 ans, rue Saint-Rédempteur. 5.

Ville de Lille
QUINZAINE du POISSON
SEULE CHOISIE
POUR ALIMENTER LES FRITERIES
L'HUILE DE TABLE DES CHARTREUX
10252.

WATTRELOS

A LA MAIRIE. — Il n'y aura à la mairie, aucune réception officielle à l'occasion du jour de l'an.

Les bureaux de la mairie seront fermés jeudi 1er et vendredi 2 janvier.

Toutefois, le bureau de l'état-civil sera ouvert au public vendredi 2 janvier, de 10 heures à midi.

FANFARE ACCORDEONISTE « L'AVENIR ». — Aujourd'hui mercredi 31 décembre répétition générale à 19 heures 30 précises. Présence indispensable.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — La consultation de nourrissons de la rue de Tourcoing aura lieu aujourd'hui mercredi à 10 h.

REVISION DES LISTES ELECTORALES POUR 1925. — Par arrêté préfectoral du 22 décembre, sont nommés délégués de l'administration pour faire partie des commissions chargées de procéder à la révision des listes électorales municipales : M. Joseph Blanckaert pour la 1re section et M. Jules Watteau pour la 2e section.

CROIX

BUREAUX DE LA MAIRIE. — Les bureaux de la Mairie seront fermés les jeudi 1er et vendredi 2 janvier, sauf le bureau de l'Etat-Civil qui restera ouvert ces deux jours de 9 heures à 11 heures pour recevoir les déclarations de naissance et de décès.

ETAT-CIVIL. — *Décès.* — Clémentine Blanckaert, 83 ans, rue Courbet, cité St-Eloi, 27.

WASQUEHAL

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la raffinerie de pétrole Léon Flament, 43 ans, tuyauteur à Croix, 37, rue Guizot, a reçu un coup de marteau sur la main gauche en travaillant une pièce et s'est fait une plaie contuse du médius gauche nécessitant un repos de 12 jours. Docteur Swynghedauw

— A la même usine le manœuvre Paul Dal, 58 ans, 103, boulevard Zola à Croix, a ressenti une douleur dans les reins en soulevant une caisse et s'est fait une entorse de al région lombaire nécessitant u nrepos de 1 2jours. Docteur Swynghedauw.

LE JOUR DE L'AN. — L'administration municipale fait connaître qu'il n'y aura cette année aucune réception officielle à la mairie.

Les bureaux de la mairie seront fermés toute la journée ils seront ouverts vendredi 2 janvier de 8 heures à midi et fermés l'après-midi.

AUX ANCIENS COMBATTANTS. (Section du Centre). — Les membres de cette section ayant des garçons nés en 1913 et 1914 sont priés de les faire inscrire le plus tôt possible au siège café de la classe en vue d'une distribution de chandails.

BAINS-DOUCHES. — Les bains douches seront ouverts au public aujourd'hui mercredi de 11 à 20 heures.

VESTIGE DE LA GUERRE. — Un obus allemand du calibre de 80 m/m, a été découvert dans le jardin de M. Emile Guermonprez, 31, rue Carpeaux. L'autorité militaire a été prévenue afin de détruire cet engin de guerre.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Vendredi 2 janvier à 15 heures consultation des nourrissons à la mairie pour le quartier du Centre.

ETAT-CIVIL — Naissance. — Christiane Clayes, 16, rue Walteau.

LYS

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons qui n'a pu avoir lieu jeudi 25 décembre, aura lieu vendredi 2 janvier 1925 à 13 h. 30 à l'école des garçons.